

De Québec à Mar del Plata : Réalisations du Forum interparlementaire des Amériques

*Présentation aux chefs d'État et de gouvernement des
Amériques*

Quatrième Sommet des Amériques
Mar del Plata (Argentine), 4 et 5 novembre 2005

Foro Interparlamentario de las Américas
Fórum Interparlamentar das Américas



Forum interparlementaire des Amériques
Inter-Parliamentary Forum of the Americas

Table des matières

1. Introduction	3
2. Appuyer les mandats des Sommets – Objectifs du FIPA	4
3. Renforcement de la démocratie.....	5
3.1 POUR LE MEILLEUR FONCTIONNEMENT DE LA DÉMOCRATIE : ASSEMBLÉES PLÉNIÈRES ET GROUPES DE TRAVAIL	5
3.2 SÉCURITÉ HÉMISPHERIQUE ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME : GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TERRORISME	6
4. Création de prospérité.....	7
4.1 TRAVAIL ET EMPLOI : RECOMMANDATIONS DU FIPA.....	7
4.2 COMMERCE ET INVESTISSEMENT – GROUPE DE TRAVAIL SUR LA ZONE DE LIBRE- ÉCHANGE DES AMÉRIQUES	8
4.3 STABILITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE – GROUPES DE TRAVAIL SUR LES CRISES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES ET SUR LA DETTE EXTERNE	9
5. Développement du potentiel humain.....	9
5.1 ÉGALITÉ DES SEXES : GROUPE DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES	9
5.2 CONNECTIVITÉ – LE PARLEMENT VIRTUEL DES AMÉRIQUES (PVA)	10
6. Consolidation du FIPA – Maintenir l'élan.....	11



Réalisations du Forum interparlementaire des Amériques

Le Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques, tenu à Québec en 2001, reconnaissait tout particulièrement l'importance du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) pour la réalisation des objectifs du processus des Sommets des Amériques. Ce plan demande instamment aux pays des Amériques d'encourager « la coopération et l'échange d'expériences et de meilleures pratiques parlementaires entre les législateurs nationaux de l'hémisphère, dans le respect de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs par le biais de mécanismes bilatéraux, sous-régionaux et hémisphériques tel le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) ».

Le FIPA, seule association parlementaire qui regroupe tous les corps législatifs nationaux des Amériques, s'est révélé proactif dans la réalisation de ce mandat du Troisième Sommet. Il a démontré sa volonté de mettre en œuvre les dispositions du processus des Sommets des Amériques en oeuvrant pour le renforcement de la démocratie, la création de prospérité et la réalisation du potentiel humain.

Depuis sa création en 2001, le FIPA a mis en place les bases qui lui permettront de continuer à évoluer comme un forum axé sur l'action. En plus des réunions plénières annuelles où se rassemblent des législateurs de toutes les Amériques afin de traiter de questions comme la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), la sécurité à l'échelle de l'hémisphère et le terrorisme, l'égalité des sexes et le développement économique, le FIPA a mis au point une série d'activités spéciales visant à examiner des situations qui nécessitent une plus grande attention de la part des parlementaires. Par exemple, en 2003, les législateurs se sont réunis pour déterminer quel serait leur apport à la Conférence spéciale sur la sécurité dans le cadre de l'OEA. Par la suite, ils se sont réunis avec les ministres du commerce lors de la réunion ministérielle de la ZLEA, à Miami. En 2005, deux forums régionaux ont eu lieu pour débattre du leadership des femmes et du renforcement de la gouvernance démocratique. Récemment, une mission parlementaire s'est rendue en Haïti dans le but d'appuyer le travail des organismes internationaux dans ce pays et d'encourager la participation des femmes au processus démocratique.

De plus, le FIPA a achevé la première phase du projet de Parlement virtuel des Amériques, qui vise à favoriser l'échange d'information entre les parlementaires du continent par l'intermédiaire d'un espace virtuel.

Bien que les réalisations soient nombreuses, le FIPA est arrivé à un moment crucial de son existence. La réalisation du plein potentiel du FIPA, son ambition de se transformer en un forum orienté sur l'action et résolu à appuyer le programme du Sommet exigera que tous les pays des Amériques démontrent leur appui et leur volonté de prendre des décisions dans ce sens, et reconnaissent officiellement le FIPA comme l'organisme parlementaire associé au processus des Sommets des Amériques. En plus de compter sur l'appui de l'Institut pour la Connectivité dans les Amériques pour le projet de Parlement virtuel, le Forum bénéficiera d'une plus grande légitimité s'il est recommandé aux assemblées législatives des États membres d'adhérer officiellement à l'organisation.

Notre but en tant qu'organisation mandataire des Sommets des Amériques consiste à obtenir une participation maximale des parlementaires des Amériques à la promotion des objectifs des Sommets. Par conséquent, l'appui des pays participants au processus des Sommets des Amériques est essentiel pour que le FIPA atteigne ses objectifs.

L'honorable Céline Hervieux-Payette,
Sénateur (Canada) – Présidente du FIPA

De Québec à Mar del Plata : Réalisations du Forum interparlementaire des Amériques

*Présentation aux chefs d'État et de gouvernement des Amériques
Quatrième Sommet des Amériques
Mar del Plata (Argentine), 4 et 5 novembre 2005*

Original : anglais-espagnol

1. Introduction

Le FIPA est un forum parlementaire permanent qui complète et renforce l'OEA et le processus des Sommets des Amériques. Le FIPA est la seule association parlementaire composée de toutes les assemblées législatives nationales des Amériques; son rôle est donc essentiel pour faire participer les parlementaires à un dialogue sur les questions qui touchent tous les pays de l'hémisphère. Un FIPA fort offre au système interaméricain un moyen de s'exprimer qu'il n'avait pas auparavant.



Secrétaire général de l'OEA, César Gaviria, 1^{ère} Assemblée plénière, Mexique, 2002

Le FIPA a été constitué officiellement lors de l'assemblée d'ouverture qui a eu lieu à Ottawa, au Canada, du 7 au 9 mars 2001. Plus de 110 parlementaires venus de 26 pays de notre hémisphère ont participé à la réunion et adopté les règles et lignes directrices du Forum.

Le Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques, tenu à Québec au mois d'avril 2001, a reconnu plus particulièrement l'importance du FIPA pour la réalisation des objectifs du processus des Sommets des Amériques. On y exhorte les pays des Amériques à favoriser la coopération, l'échange d'expériences et de meilleures pratiques parlementaires entre les législateurs nationaux de l'hémisphère, tout en respectant la séparation et l'équilibre des pouvoirs, par le biais de mécanismes bilatéraux, sous-régionaux et hémisphériques, tel le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA).

Cependant, pour réaliser son objectif d'appuyer les questions abordées par le Troisième Sommet, le FIPA a besoin de l'engagement permanent des pays membres afin de promouvoir l'organisation et d'obtenir l'appui de tous les gouvernements. Un tel appui inclut non seulement des contributions financières mais aussi le soutien politique des pouvoirs législatifs et exécutifs afin de renforcer le rôle du FIPA comme nouveau participant au système interaméricain.

Comme le démontre le présent document, depuis sa création, le FIPA s'est révélé une entité proactive qui s'attache à traiter des questions en rapport avec les objectifs du processus des Sommets des Amériques, en particulier à renforcer la démocratie, créer la prospérité et réaliser le potentiel humain.

2. Appuyer les mandats des Sommets – Objectifs du FIPA

Depuis sa création, le FIPA a travaillé conjointement avec le processus des Sommets des Amériques afin de réaliser les objectifs suivants décrits dans ses règlements et approuvés à l'assemblée plénière d'Ottawa :

- Contribuer au développement d'un dialogue interparlementaire sur les questions à l'ordre du jour de l'hémisphère ;
- Augmenter le partage d'expériences, le dialogue et la coopération interparlementaire dans les dossiers d'intérêt commun des États membres ;
- Renforcer le rôle de l'organe législatif dans la démocratie, et la promotion et la défense de la démocratie et des droits de la personne ;
- Promouvoir l'harmonisation de la législation et l'élaboration des lois entre les États membres ; et
- Contribuer au processus d'intégration, instrument privilégié de développement durable et harmonieux dans l'hémisphère.

Par le truchement d'instruments comme le Parlement virtuel des Amériques (www.e-fipa.org), les membres du FIPA poursuivent leur travail en dehors des assemblées plénières annuelles dans des domaines qui vont de la lutte contre le terrorisme à la Zone de libre-échange des Amériques. Le FIPA travaille actuellement à la mise en place d'un secrétariat permanent afin de garantir la continuité de l'organisation et d'accroître sa capacité à atteindre ses objectifs.



*Président Ricardo Lagos Escobar, 3^e
Assemblée plénière, Chili, 2005*

Dans le cadre de ses efforts pour réaliser les objectifs proposés, le FIPA a tenu quatre assemblées plénières en plus de l'assemblée plénière d'ouverture tenue à Ottawa en 2001 : Mexico (D.F.) en 2002, Panama en 2003, Valparaiso (Chili) en 2004 et Brasilia (Brésil) en 2005. Plus de 80 délégués des assemblées législatives nationales de 23 pays des Amériques ont participé à l'assemblée plénière de Mexico (D.F.), plus de 90 parlementaires de 18 pays ont assisté à celle de Panama, une centaine de législateurs de 23 pays se sont rendus à Valparaiso et 86 délégués de 15 pays ont assisté à l'assemblée plénière de Brasilia. La prochaine assemblée plénière est prévue en Colombie au début 2006.

Enfin, nous nous devons de souligner que, depuis 2001, des représentants de 33 des 34 pays membres du processus des Sommets des Amériques ont participé à au moins une activité du FIPA.

3. Renforcement de la démocratie

3.1 Pour le meilleur fonctionnement de la démocratie : Assemblées plénières et groupes de travail

Mandat du 3^{ème} Sommetⁱ: « Encourager la coopération et l'échange d'expériences et de pratiques parlementaires exemplaires entre les législateurs nationaux de l'hémisphère, tout en respectant la séparation et l'équilibre des pouvoirs, grâce à des mécanismes bilatéraux, sous-régionaux et hémisphériques, tels que le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA); »

Les principales activités du FIPA se déroulent dans le cadre des assemblées plénières annuelles et des groupes de travail où les législateurs participants ont l'occasion de s'informer et de débattre de différents choix politiques pour relever les défis sociaux, politiques et économiques de l'hémisphère. Dans le cadre de ces réunions, les différents groupes de travail ont examiné à ce jour les questions suivantes :

- Instruments juridiques en matière de sécurité;
- Problème du crime organisé;
- Migration et frontières;
- Lutte contre le terrorisme;
- Processus de négociation de la ZLEA;
- Égalité des sexes;
- Interaction entre politique fiscale et commerce, croissance économique et développement social;
- Impact des crises financières et économiques dans la région;
- Régimes fiscaux dans les Amériques;
- Dette externe.

En plus d'intervenir durant les assemblées plénières, les parlementaires délibèrent de ces questions dans les groupes de travail avec l'aide d'experts dans les domaines examinés. Ces groupes de travail, structurés comme des comités ou des commissions parlementaires, permettent aux parlementaires d'apprendre des experts présents et leur offrent la possibilité d'échanger de l'information avec des homologues d'autres pays. Les membres de ces groupes non seulement se réunissent entre eux mais aussi utilisent les espaces de travail que leur offre le Parlement virtuel pour poursuivre les délibérations sur une base continue. Ce type d'activités stimule l'échange d'idées entre les dirigeants de la région tout en renforçant les valeurs démocratiques et met en évidence l'importance du dialogue et de la concertation politiques dans la recherche de solutions communes.



Mission de FIPA en Haïti, 2005

Le travail récent du Groupe des femmes parlementaires en Haïti est un exemple concret du travail en faveur de la démocratie effectué par ces groupes. À cette occasion, quatre parlementaires représentant différentes sous-régions de l'hémisphère sont allées en mission pendant trois jours dans ce pays afin d'appuyer la consolidation du processus démocratique et d'encourager la participation des femmes haïtiennes aux élections législatives. La mission a rencontré des groupes de candidates et a dialogué avec des représentants de différents secteurs de la société, notamment des membres du secteur

patronal et des partis politiques ainsi que des dirigeants des organisations internationales qui coopèrent au rétablissement de la démocratie.

Enfin, il est important de mentionner que le FIPA s'est prononcé à différentes occasions en faveur du respect des valeurs démocratiques dans l'hémisphère, comme en attestent les déclarations concernant des situations particulières en Colombie, au Venezuela, au Nicaragua et en Haïti, disponibles sur le site Internet www.e-fipa.org.

3.2 Sécurité hémisphérique et lutte contre le terrorisme : Groupe de travail sur le terrorisme

Mandat du 3^{ème} Sommet: « Soutenir les travaux entrepris par le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) formé au sein de l'OÉA, découlant de l'Engagement de Mar del Plata adopté en 1998, et encourager la coopération hémisphérique afin de prévenir, de combattre et d'éliminer toutes les formes de terrorisme, en tenant compte du statut et du plan de travail approuvé du CICTE;

Envisager, dans les meilleurs délais et selon le cas, de signer et ratifier, ou de ratifier les accords internationaux relatifs à la lutte contre le terrorisme, ou d'y adhérer, dans les meilleurs délais et selon le cas, conformément à leur législation interne respective; »

Les questions du terrorisme et de la sécurité ont figuré à l'ordre du jour de toutes les assemblées plénières du FIPA. De plus, le FIPA a créé un groupe spécial sur le terrorisme qui a eu sa première réunion à Mexico (D.F.), au mois de mai 2003, à laquelle ont assisté 16 parlementaires de 13 pays de l'hémisphère. Cette réunion a été organisée à la suite d'une proposition de la délégation colombienne qui suggérait la mise en place d'un groupe parlementaire axé sur la question du terrorisme pour trouver des solutions de rechange afin de faire face à ce fléau.



1^{ère} Réunion du Groupe de travail sur le terrorisme, Mexique, 2003.

L'objectif principal de ce groupe de travail consiste à offrir un espace pour débattre de stratégies qui permettront aux parlementaires de contribuer efficacement à la lutte contre le terrorisme et à les mettre en oeuvre. Dans ce sens, le groupe a largement encouragé la ratification et la mise en oeuvre des engagements hémisphériques et mondiaux, telle la Convention interaméricaine contre le terrorisme, et l'élaboration possible d'une législation commune en matière de terrorisme et de sécurité hémisphérique.

Depuis sa création, le groupe a assuré le suivi des questions de sécurité dans la région en débattant, entre autres, des résultats de la Conférence spéciale de l'OEA sur la sécurité, tenue à Mexico au mois d'octobre 2003, et à laquelle le FIPA a assisté. De même, le groupe poursuit sa recherche de nouvelles initiatives qui permettraient aux parlementaires d'appuyer le travail des organismes internationaux en matière de sécurité. À cette fin, il a commencé à établir des

liens de coopération avec le CICTE et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

4. Création de prospérité

4.1 Travail et emploi : Recommandations du FIPA

Mandat du 3^{ème} Sommet : « Promouvoir et protéger les droits de tous les travailleurs, et en particulier ceux des femmes qui travaillent, et prendre des mesures pour lever les obstacles structurels et juridiques, et mettre fin aux attitudes stéréotypées face à l'égalité des sexes au travail, en s'attaquant entre autres: au sexisme dans le cadre du recrutement; aux conditions de travail; à la discrimination professionnelle et au harcèlement au travail; à la discrimination concernant les avantages sociaux; à la santé et à la sécurité des femmes au travail; à l'inégalité des possibilités de carrière et à l'inégalité salariale; »

Durant le forum sur le leadership des femmes et le renforcement de la gouvernance démocratique organisé à Buenos Aires en avril 2005, les parlementaires présents ont étudié la question de la pauvreté des femmes et de l'accès à l'emploi. En prévision du Sommet de Mar del Plata, les législateurs ont fait les recommandations suivantes :

- Pour réduire la pauvreté il faut résoudre le problème de l'inégalité, spécialement en ce qui concerne l'accès à la terre, au logement, à l'information et à la technologie, aux moyens de production.
- Le principal moyen d'y parvenir est la formation théorique et pratique, l'éducation et les politiques publiques qui permettent de réduire les inégalités sociales.
- La féminisation de la pauvreté découle des difficultés que rencontrent les femmes à disposer des moyens auxquels accèdent les hommes, et en particulier en raison du traitement inégal dont elles sont victimes en milieu de travail, où apparaissent clairement la discrimination et le manque de protection dont elles souffrent en matière de salaires et d'avantages sociaux.
- La pauvreté touche davantage les femmes et, par conséquent, son élimination implique celle de la discrimination entre les sexes; il faut donc évaluer l'impact des politiques générales sur les femmes et mettre en œuvre des politiques et des programmes spécifiques, et aussi incorporer universellement la problématique hommes-femmes dans les politiques publiques.
- Il faut disposer de ressources techniques et financières accrues en vue de la promotion des femmes.
- Il faut encourager des mesures concrètes de répartition plus équitable des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes, et l'accès équitable des deux sexes au système éducatif; ainsi que l'éradication de la violence familiale et la protection du travail informel.

Ces recommandations ont été adoptées à l'unanimité à l'Assemblée plénière de Brasilia, au mois de mai 2005, qui a jugé important de recommander :

- « Que, par l'entremise du FIPA, la voix des parlementaires soit prise en compte dans la promotion d'un dialogue social qui engage les intervenants gouvernementaux et sociaux dans un modèle de développement avec des emplois plus nombreux et meilleurs. »
- « Qu'au Quatrième Sommet des Amériques, qui doit se tenir à Mar del Plata (Argentine), les 4 et 5 novembre 2005, le Comité exécutif du FIPA insiste pour que les chefs d'État et de Gouvernement ratifient l'engagement de lutter contre les inégalités, le décalage dans l'accès à l'éducation, la faim, la pauvreté et la corruption en créant et en favorisant des emplois et en favorisant l'éducation, tout en soutenant les principes de l'intégration régionale, de l'équité et de la coopération, dans le but de rendre viable le système démocratique comme seul moyen de faire participer nos peuples. »

4.2 Commerce et investissement – Groupe de travail sur la Zone de libre-échange des Amériques



Le Comité Exécutif du FIPA lors de la 8^{ème} Réunion ministérielle sur la ZLEA, Miami, 2004

Depuis sa création à Ottawa en 2001, le FIPA a examiné le développement du processus de négociation de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) qui constitue un des projets les plus importants du processus des Sommets des Amériques.

Dans ce sens, le Comité exécutif du FIPA a travaillé dans la foulée des recommandations faites par le groupe de travail sur la ZLEA à l'Assemblée plénière de Panama. Une des

initiatives les plus importantes propose que le FIPA agisse comme intermédiaire officiel entre les parlementaires et le processus de négociation de la ZLEA. En tant que porte-parole des parlementaires de l'hémisphère, le FIPA peut jouer un rôle essentiel dans le processus en assurant le lien entre les législateurs et les négociateurs de la ZLEA. Cette idée a reçu un accueil favorable chez les représentants gouvernementaux comme en atteste la lettre du représentant commercial des États-Unis dans laquelle il déclare « appuyer vigoureusement » l'idée d'accroître le dialogue entre les membres du FIPA et les fonctionnaires des gouvernements qui participent aux négociations de la ZLEA. Cet appui s'est manifesté lors de la réunion ministérielle de la ZLEA à Miami (en novembre 2003), quand le Comité exécutif du FIPA s'est réuni, entre autres, avec les ministres du Canada et du Costa Rica, les membres de divers groupes de la société civile et le représentant du Forum des gens d'affaires des Amériques.

Durant la dernière assemblée plénière organisée à Brasilia au mois de mai 2005, les parlementaires des Amériques ont réitéré leur « demande au FIPA de poursuivre ses efforts afin de favoriser la collaboration entre les parlementaires en vue d'accroître l'échange d'information et d'expérience sur la négociation, la mise en oeuvre et les effets de accords commerciaux internationaux ». À cette fin, le FIPA a créé des liens de collaboration avec des organismes comme la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ECLAC) et le Bureau du commerce, de la croissance et de la compétitivité de l'Organisation des États américains.

4.3 Stabilité économique et financière – Groupes de travail sur les crises économiques et financières et sur la dette externe

Durant l'Assemblée plénière tenue à Panama en février 2003, un des groupes de travail a étudié la question des crises économiques et financières dans l'hémisphère. À cette occasion, les parlementaires ont pu débattre, en compagnie d'un expert dans ce domaine, des causes et des conséquences de ces crises, en même temps qu'ils formulaient diverses recommandations sur le rôle des parlements dans l'élaboration de politiques garantissant la stabilité économique et financière dans la région.

De même, lors de la réunion du Comité exécutif tenue à Buenos Aires, au mois d'août 2002, les parlementaires du FIPA ont fait une déclaration au sujet de la crise économique des pays de la région. Ils y demandaient instamment aux gouvernements que, dans le cadre des organismes de crédit internationaux, soit entreprise une action conjointe visant à répondre aux besoins des peuples et des démocraties d'Amérique du Sud.

Enfin, les parlementaires ont étudié la question de la dette externe lors de la quatrième assemblée plénière du FIPA à Brasilia. Ils ont recommandé, entre autres, une plus grande implication des parlements en ce qui concerne les questions de l'endettement ainsi qu'une coordination accrue entre les parlements pour la surveillance des négociations internationales.

5. Développement du potentiel humain

5.1 Égalité des sexes : Groupe des femmes parlementaires des Amériques

Mandat du 3^{ème} Sommet : « Promouvoir l'équité et l'égalité des sexes et des droits de la personne des femmes en renforçant et en favorisant la participation pleine et égale des femmes à la vie politique de leurs pays et aux prises de décisions à tous les niveaux; »

Pour appuyer cet objectif, le FIPA a créé le Groupe des femmes parlementaires des Amériques lors de l'assemblée plénière de 2003. Ce groupe se compose de représentantes de toutes les régions des Amériques (Nord, Centre, Sud et Caraïbes). La députée argentine Margarita Stolbizer en assure la présidence. Les objectifs de ce groupe visent à compléter la mission du FIPA et sont résumés ci-dessous :

- Raffermer le leadership des femmes politiciennes au moyen d'activités permanentes d'échange régional.
- Promouvoir l'instauration de conditions pour l'égalité des chances en donnant la priorité à la lutte contre la pauvreté et à l'élimination de la discrimination dans les pratiques d'emploi.
- Renforcer les démocraties dans les pays des Amériques en vue du respect des droits de la personne et de l'instauration de conditions propices à un développement social équitable et durable.



1^{er} Forum régional du Groupe des femmes parlementaires des Amériques du FIPA, Barbade, 2005



- Promouvoir la création de mécanismes qui favorisent la participation des femmes à la vie politique.
- Raffermer la participation active des femmes dans les réunions de travail du FIPA en veillant à ce que tous les sujets analysés par l'organisation bénéficient du double point de vue des hommes et des femmes.
- Promouvoir, à l'échelle régionale, les débats et les comparaisons d'expérience et de cadres législatifs au moyen d'interactions continues et de la tenue de réunions régionales en vue de la réalisation des objectifs.
- Sensibiliser davantage les femmes à l'échelle régionale en analysant les défis et les perspectives qu'offre l'intégration hémisphérique.
- Examiner l'incidence négative que les crises économiques et financières ont sur les femmes dans la région et recommander des politiques de coopération visant à résoudre ces crises.
- Produire une évaluation participative qui contribue à illustrer la situation des femmes dans la région.

Dans le cadre des activités du groupe, deux réunions régionales ont eu lieu. La première s'est tenue à Bridgetown (Barbade), en mars 2005. Plus de 23 parlementaires des Caraïbes et d'Amérique du Nord y étaient présents, ainsi que des participants du secteur privé, des gouvernements, des universités et des organisations non gouvernementales.

La deuxième réunion régionale du Groupe des femmes parlementaires s'est déroulée à Buenos Aires, en Argentine, en avril 2005. Plus de 40 parlementaires de 16 pays ainsi que des représentants de la société civile y ont participé.

Les questions à l'ordre du jour ont permis que le succès de ces réunions dépasse les attentes, de parvenir à des conclusions importantes et de formuler des recommandations du plus grand intérêt (consignées dans les rapports finaux disponibles sur le site Internet du FIPA www.e-FIPA.org), dont la mise en oeuvre est actuellement en cours.

5.2 Connectivité – Le Parlement virtuel des Amériques (PVA)

Le FIPA appuie aussi l'Agenda pour la connectivité dans les Amériques annoncé au Sommet des Amériques de Québec, par l'entremise de son projet de Parlement virtuel des Amériques (PVA) créé en collaboration avec le Centre parlementaire canadien et Bellanet International, avec l'appui de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques. Le PVA est conçu de manière à ce que les parlementaires puissent discuter de dossiers, dégager des consensus et repérer les pratiques exemplaires comme cela se fait en chambre ou en comité, mais en utilisant des services de communication et de soutien électroniques pour surmonter les obstacles de l'éloignement et continuer à débattre tout au long de l'année.

De plus, le PVA est une source précieuse d'information pour les parlementaires et les citoyens; il renferme toute la documentation sur le Forum et ses rapports institutionnels. Nous nous devons de mentionner que son site Internet offre toute l'information dans les quatre langues officielles du FIPA.

Le PVA appuie aussi les efforts des groupes de travail du FIPA en lui fournissant de l'information et du matériel en rapport avec l'élaboration de politiques publiques, facilite la délibération et met à la disposition des membres des voies de communication optionnelles tels des espaces de travail protégés par un mot de passe. Actuellement, le PVA comprend les groupes de travail des femmes parlementaires, sur la ZLEA, sur les affaires fiscales et sur le terrorisme.

À ce jour, on a achevé la phase 1 du projet de PVA qui inclut la nouvelle version du site Internet et la bibliothèque virtuelle, laquelle regroupe toute la documentation relative au FIPA sous forme de rapports, déclarations et exposés. Aujourd'hui, le FIPA a besoin de financement pour la phase 2 du PVA. Cette phase concentrera ses efforts pour faire participer les utilisateurs afin d'augmenter le nombre de parlementaires qui utilisent le système. Le Parlement virtuel se développera parallèlement aux interactions et aux expressions d'intérêt des membres du FIPA. Une fois entièrement opérationnel, le PVA offrira d'autres outils de communication pour faciliter les réunions virtuelles, l'échange d'information et des services de formation.

6. Consolidation du FIPA – Maintenir l'élan

Le FIPA est à un carrefour important de son existence. En s'efforçant d'aider à atteindre les objectifs du Sommet en matière de renforcement de la démocratie, de création de prospérité et de réalisation du potentiel humain, le FIPA s'est développé rapidement. Cependant, pour réaliser entièrement son potentiel, il a besoin aujourd'hui que ses membres et ses collaborateurs renouvellent leur engagement.

C'est pourquoi le FIPA lance un appel à ses membres et à ses collaborateurs pour qu'ils renouvellent leur engagement à appuyer ce lien essentiel du processus des Sommets des Amériques. En plus du financement de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques, destiné au PVA, le FIPA invite les gouvernements des Amériques à appuyer son travail, à encourager la participation active de leurs parlementaires et à recommander à toutes les assemblées législatives des Amériques d'adhérer officiellement au FIPA. De telles mesures donneront à l'organisation les ressources, la visibilité et l'appui dont elle a besoin afin que, par son intermédiaire, les parlementaires de l'hémisphère contribuent positivement aux Sommets des Amériques.

* * * *



Participants à la 4^{ème} Assemblée plénière du FIPA, Brésil, 2005



¹ *Plan d'action*, Troisième Sommet des Amériques, Québec, 2001 (www.summit-americas.org).